



Lancement du site Mayenne Faune et route

MAYENNE - BAS-MAINE

Le CPIE Mayenne - Bas-Maine lance une **enquête inédite** en Mayenne. Nous cherchons à **localiser les zones de conflit entre les routes et les voies de déplacement des animaux sauvages**.

Pourquoi ?

Chaque **espèce de la faune** a **plusieurs territoires vitaux** et **se déplace** entre eux, quotidiennement ou saisonnièrement pour la recherche de nourriture, le repos, la reproduction... Les **routes**, qui constituent les voies de déplacement pour l'homme, créent souvent des **obstacles**, parfois infranchissables, à leur déplacement. L'issue est souvent fatale pour les animaux. Les collisions avec le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf) peuvent aussi être à l'origine d'accidents graves.

Cette enquête a pour but de **localiser** et **recenser les points de conflit**. Ainsi, les voies de déplacements des animaux seront identifiées.

Dans quel cadre ?

Le CPIE souhaite accompagner la prise en compte des richesses naturelles du territoire. Cette volonté recoupe celle de Mayenne Communauté. A cette fin, une **étude Biodiversité** se déroule entre 2015 et 2018.

Elle vise à déterminer le **réseau formé par des milieux à flore et faune particulièrement riches** (réservoirs de biodiversité) **et des voies de déplacements** entre ces milieux (corridors écologiques). Les **secteurs difficilement franchissables par la faune sauvage** devront être localisés.

Les résultats permettront de mettre en œuvre des **actions en faveur de la biodiversité** et **d'élaborer la carte de la « trame verte et bleue »** (association des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques, terrestres et aquatiques) qui sera intégrée aux prochains documents d'urbanisme en cours d'élaboration.

Comment participer ?

Toute personne **observant un cadavre d'animal sauvage mort d'une collision routière** peut participer. **Pas besoin d'être un expert ou de se mettre en danger en s'arrêtant pour regarder le cadavre**. Il est possible de renseigner uniquement le type d'animaux (mammifère, oiseau, amphibiens, reptiles). Il s'agit pour nous d'un premier renseignement précieux.

Il suffit de se connecter sur le site <http://mayenne.faune-et-route.org/> et de se laisser guider. Une photo aérienne interactive permet de localiser précisément le lieu de l'observation. Des renseignements sur l'observateur sont ensuite demandés puis sur les conditions de l'observation. Il est possible d'y joindre une photo. Il est également possible de renseigner une **collision évitée** avec un animal qui en sort vivant (case à cocher).

Et après ?

La localisation de ces points de conflit entre la faune sauvage et les routes sera **intégrée dans la carte de la « trame verte et bleue »**. Dans un second temps, des **mesures de gestion** pourront être mises en place, s'il est possible, pour limiter les impacts du réseau routier.

Pour tous renseignements complémentaires,

CPIE Mayenne – Bas-Maine

12, rue Guimond des Riveries

53100 Mayenne

02 43 03 79 62

contact@cpie-mayenne.org

<http://www.cpie-mayenne.org/>

